

Des données probantes à l'appui de la planification
des ressources humaines dans le domaine de la
santé.

Le projet

Un élément clé de la stratégie **Professions Santé Ontario** consiste à déterminer les besoins de l'Ontario concernant les ressources humaines dans le domaine de la santé grâce à l'établissement d'une capacité en matière de données probantes et d'analyse. La Base de données des professions de la santé (BDPS) est la base de données provinciale des ressources humaines dans le domaine de la santé qui renferme des données complètes sur les caractéristiques démographiques et géographiques, l'éducation et l'emploi de vingt professions de la santé réglementées. Il s'agit de la principale ressource d'information sur les ressources humaines dans le domaine de la santé en Ontario.

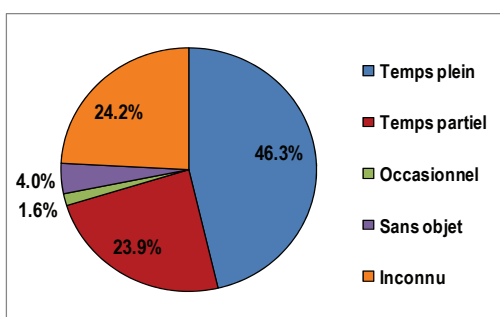
En 2010, la BDPS a terminé sa deuxième collecte annuelle de données, représentant les données de 2009 concernant plus de 80 000 fournisseurs de soins de santé réglementés en Ontario.

Les principaux résultats

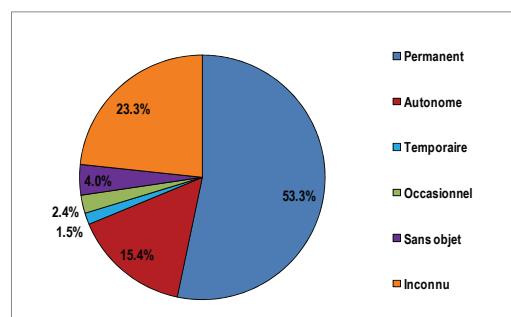
Une des grandes qualités de la BDPS est que tous les éléments de données peuvent être comparés et liés. Parmi les nouvelles données de 2009, on constate notamment ce qui suit :

- Le nombre de professionnels de la santé ayant une inscription en règle auprès de leur ordre de réglementation a augmenté de 4,9 %, de 2008 à 2009.
- Parmi les ordres de réglementation qui ont signalé la langue des fournisseurs de soins :
 - * les professionnels de la santé en exercice étaient en mesure de fournir des soins professionnels dans les langues suivantes : anglais (97,3 %), français (8,0 %), une autre langue que l'anglais ou le français (17,6 %);
 - * le RLISS de Champlain avait la plus forte proportion de professionnels de la santé qui pouvaient fournir des services professionnels en français (30,9 %). Le RLISS du Nord-Ouest avait la plus faible proportion de professionnels de la santé qui pouvaient fournir des services professionnels en français (0,9 %).
- La BDPS recueille des données sur l'emploi dans un maximum de trois lieux de travail de chacune des professions de la santé réglementées. Les données qui suivent se rapportent uniquement au premier lieu de travail :
 - * la plupart des professionnels de la santé réglementés en exercice ont indiqué qu'ils travaillaient à temps plein (46,3 %). On prévoit que le nombre de professionnels travaillant à temps plein augmentera au fur et à mesure de la diminution des taux de réponse Inconnu;
 - * parmi les professionnels de la santé qui travaillaient dans un hôpital, 71,0 % ont indiqué qu'ils travaillaient à temps plein.
 - * la plupart des professionnels de la santé réglementés en exercice ont indiqué qu'ils occupaient un poste permanent (53,3 %).
 - * parmi les professionnels de la santé qui ont indiqué qu'ils travaillaient dans le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances, 71,2 % ont indiqué qu'ils occupaient un poste permanent.

Statut d'emploi des professionnels de la santé en exercice (premier lieu de travail) - BDPS 2009



Catégorie d'emploi des professionnels de la santé en exercice (premier lieu de travail) - BDPS 2009



Les limitations

- Les taux de réponse Inconnu concernant plusieurs éléments de données sont élevés. Les données de 2009 de la BDPS sont composées de données existantes et de nouvelles données recueillies par chaque ordre de réglementation. On prévoit qu'en 2011, tous les ordres poseront à leurs membres les questions nécessaires afin de présenter un rapport comprenant toutes les données de la BDPS. Par conséquent, les taux de réponse Inconnu devraient diminuer à l'avenir.

À venir

- En 2011, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario présentera pour la première fois son rapport sur les données de la BDPS.
- Les données statistiques de 2009 de la Base de données des professions de la santé seront publiées sur le site Web de **Professions Santé Ontario** ce printemps. Ce document donnera un aperçu des données de 2009 recueillies en 2010. Les données statistiques de 2008 de la Base de données des professions de la santé et le Fichier minimal de la Base de données des professions de la santé (qui décrit les données recueillies) sont toujours accessibles au public à l'adresse suivante :

http://www.professionssanteontario.ca/WhatIsHFO/evidence_hhr/hpdb.aspx.

Direction des politiques des ressources
humaines dans le domaine de la santé

Unité de la modélisation et des prévisions